

REGLEMENT INTERIEUR

Festival international d'échecs de Clichy

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Clichy organise en partenariat avec la Mairie de Clichy et Clichy-Mécénat, le Festival international d'échecs de Clichy, le 23 juin 2019, à la Mairie de Clichy, 80 Boulevard Jean Jaurès, 92110 Clichy.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (Janvier 2018) et son annexe A.4 pour les échecs rapides non supervisés.

Les joueurs doivent être licenciés A ou B pour la saison en cours.

Les joueurs n'ayant aucun classement recevront un elo estimé selon leur catégorie d'âge.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE)

Le délai de forfait est de douze minutes.

Article 3 : Cadence et nombre de rondes

Cadence : Rapide de 12min + 3sec / coup. Neuf rondes.

Homologation rapide FIDE : Numéro d'homologation 48526

Article 4 : Horaires

Inscriptions : exclusivement en ligne sur le site du club, limité à 160 participants.

Pointage des préinscrits: sur place à partir de 9h30, première ronde 10h00

Clôture du Tournoi : Fin du tournoi à 18h00. Remise de prix et buffet à 18h30

Article 5 : inscriptions et prix

Droits d'inscriptions : Adultes/Jeunes : 30EUR/20EUR. A partir du 17/05, 38/24 EUR.

Répartition des Prix: 4000 EUR de prix, dont 800 EUR au premier. Nombreux prix spéciaux.

Les prix seront affichés dans la salle avant le milieu du tournoi. Les prix seront repartis à la place.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : 1- Prix du classement général, 2 - Prix par tranches ELO, 3 - Prix spéciaux.

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.

Article 6 : départages

Le classement est établi au nombre de points (gain=1, nulle=1/2, perte=0).

Pour le départage des ex aequo : Buchholz tronqué puis performance.

Article 7 : particularités

- les joueurs doivent avoir une attitude convenable et respecter la charte du joueur d'échecs.

- Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

- Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.

- Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés.

- L'analyse et blitz sont interdits dans la salle.

- A l'issue de la partie, les deux joueurs donnent le résultat à la table d'arbitrage.

Article 8 : Arbitre

Arbitre Principal : LORENZO, Alfredo – IA – Arbitre Elite 1 (A50618).

Arbitres secondants : CLAREBOUT, Julien – FA - Arbitre Elite 1 (Z03969).

SMITH, Matthieu – Arbitre Federal Club (S04003).

Article 9 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

Alfredo Lorenzo

L'Organisateur

Isabelle Bonvalot